

Contexte

Le secteur des dispositifs médicaux implantables (DMI) est en plein essor. Au vu des enjeux portés par les DMI, tant économiques que cliniques, certains font l'objet d'une inscription sur [la Liste des Produits et Prestations remboursables \(LPP\)](#). Les établissements de santé (ES) sont ainsi tenus de :

- Respecter les conditions d'implantation mentionnées dans la LPP = **BON USAGE DES DMI**
- Déclarer** des poses hors LPP par les ES via le **Contrat de Bon Usage (CBU)**
- Réaliser un **suivi** des DMI ayant fait l'objet d'une implantation hors LPP

Matériel et Méthode

- Extraction des données 2014, 2015 et 2016 relatives aux utilisations hors LPP à partir des résultats des ES transmis via le CBU (données déclaratives)
- Analyse quantitative, puis analyse qualitative avec analyse des situations cliniques
- Reclassement des situations cliniques déclarées :
 - Maintien en hors LPP → « Vrai » hors-LPP : indication non définie dans la LPP
 - Passage en indication LPP → « Faux » hors-LPP : indication définie dans la LPP
- Données analysées:

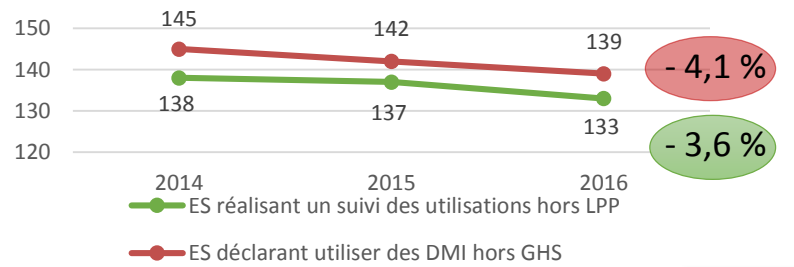
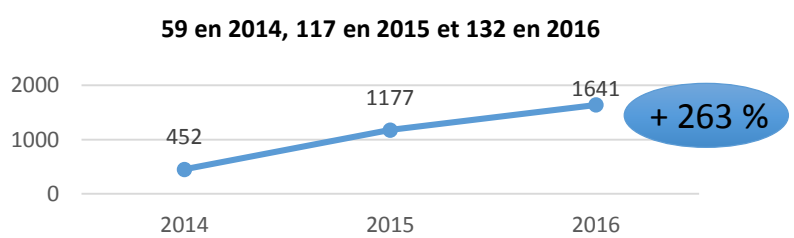
Nombre de patients	DMI concerné : Code LPP En sus GHS	Situation clinique	Justification bibliographique
--------------------	------------------------------------	--------------------	-------------------------------

Objectifs → Analyser au niveau régional les utilisations hors LPP déclarées par les ES et identifier les DMI concernés

Résultats

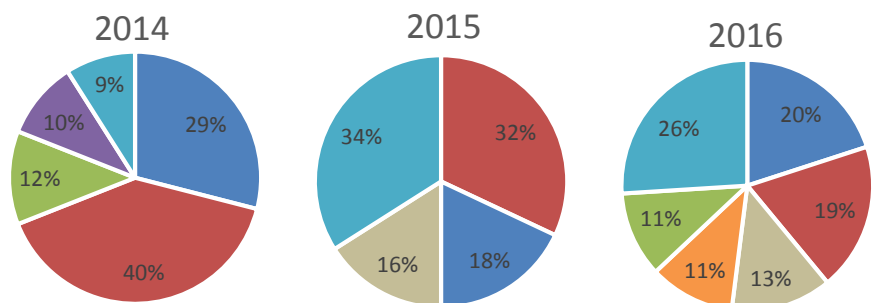
Généralités

Pour les DMI facturables en sus des GHS, le nombre de codes LPP différents déclarés, concernés par une utilisation hors-LPP, est de :



Evolution du nombre d'ES concernés par l'utilisation des DMI hors GHS et réalisant un suivi des utilisations hors LPP

Analyse quantitative



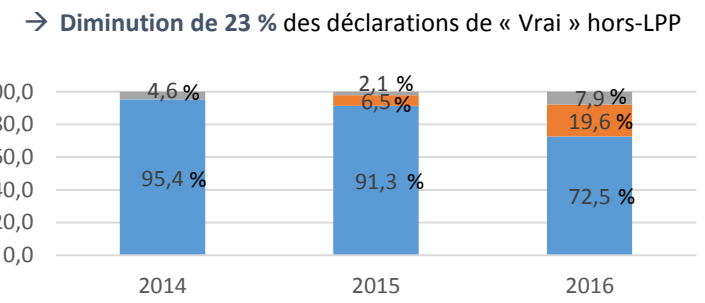
Représentation des classes de DMI ayant fait l'objet d'implantations hors LPP*

La situation hors LPP est justifiée à l'aide :

	2014	2015	2016
→ d'arguments cliniques**	93,1%	97,9%	92,1%
→ d'éléments bibliographiques**	65,2%	56,6%	62,7%

*Nombre de patients ** Pourcentage de patients

Analyse qualitative



Analyse qualitative des déclarations hors LPP **

	2014	2015	2016
Non respect de l'indication LPP	82,4 % (n=355)	86,2 % (n=927)	88,2 % (n=1049)
Non respect du nombre de DMI prévu par la LPP	17,6 % (n=76)	13,8 % (n=173)	11,8 % (n=214)

Description des « Vrais » hors-LPP

Discussion / Conclusion

Cette analyse souligne la **difficulté de suivre la conformité à la LPP**. En effet, l'appropriation de la LPP par les professionnels de santé est complexe en raison de l'**hétérogénéité** de son contenu, des systèmes d'information existants et parfois de la discordance observée avec les recommandations des sociétés savantes. Ce bilan renforce l'intérêt d'un **accompagnement des professionnels dans le décryptage des indications LPP et d'une sensibilisation au bon usage**.

